

PERIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'A.S.B.L. "La Porte Ouverte"

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>		page 1
	*	
Vacances . . .		page 2
	*	
<i>Objectifs, tentations et conditions de réussite du placement familial</i> par le Dr BOUTSEN		page 4
	*	
<i>Les enfants maltraités et les conséquences</i> par le Dr DECLEIRE		page 8
	*	
Barbecue à Thiaumont le dimanche 20.09.98		page 12
	*	

EDITORIAL

Bonjour !

Nous espérons que ces vacances sont source pour chacun de détente, de bons moments partagés en famille, de retrouvailles amicales à la faveur d'un emploi du temps moins chargé....

Josiane nous envoie un peu de rêve avec les beaux textes des pages 2 et 3.

Pour certaines familles d'accueil cependant, ces vacances sont synonymes de souffrance et d'inquiétude : c'est souvent cette période qui est choisie pour un retour en famille de naissance le cas échéant sans que les décideurs aient réellement pris en compte le vécu de l'enfant, son rythme d'évolution, et sans qu'une évaluation (dans la durée) des compétences des parents ait pu donner des assurances suffisantes quant à l'avenir de cet enfant.

Certains décideurs prévoient un maintien de contacts entre l'enfant et sa famille d'accueil, d'autres pas ; c'est alors la rupture totale, l'absence de nouvelles, et probablement un nouveau vécu d'abandon pour l'enfant.

N'hésitez pas à en parler sans attendre avec l'A.S.B.L. : si des décisions ne respectent pas l'intérêt supérieur de l'enfant, il existe des recours, des interlocuteurs.

Nous évoquerons dans notre prochain journal d'octobre cette **maltraitance institutionnelle** qui vient redoubler le traumatisme initial vécu dès le départ par l'enfant du fait de sa situation familiale problématique.

En page 4, le Dr BOUTSEN nous aide à réfléchir à propos des indications ou contre-indications du placement familial, des conditions de sa réussite, de l'évaluation de la compétence parentale.

En page 8, le Dr DECLEIRE nous parle de la maltraitance physique et de ses conséquences sur l'enfant. C'est le résumé d'une conférence-débat donnée à Libramont en juin 98 à l'initiative de l'antenne Luxembourg de « *Porte Ouverte* ».

Nous vous proposons enfin notre déjà traditionnelle **rencontre autour d'un barbecue** le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 1998 dans une très belle région : THIAUMONT (Arlon). N'hésitez pas à inviter vos amis (qu'ils soient ou non famille d'accueil), votre famille pour cette journée de fête et de détente. C'est pour vous permettre de distribuer une invitation à d'autres personnes que vous trouverez une invitation en double exemplaire page 12 et un double talon-réponse.

Bonne lecture et à bientôt !

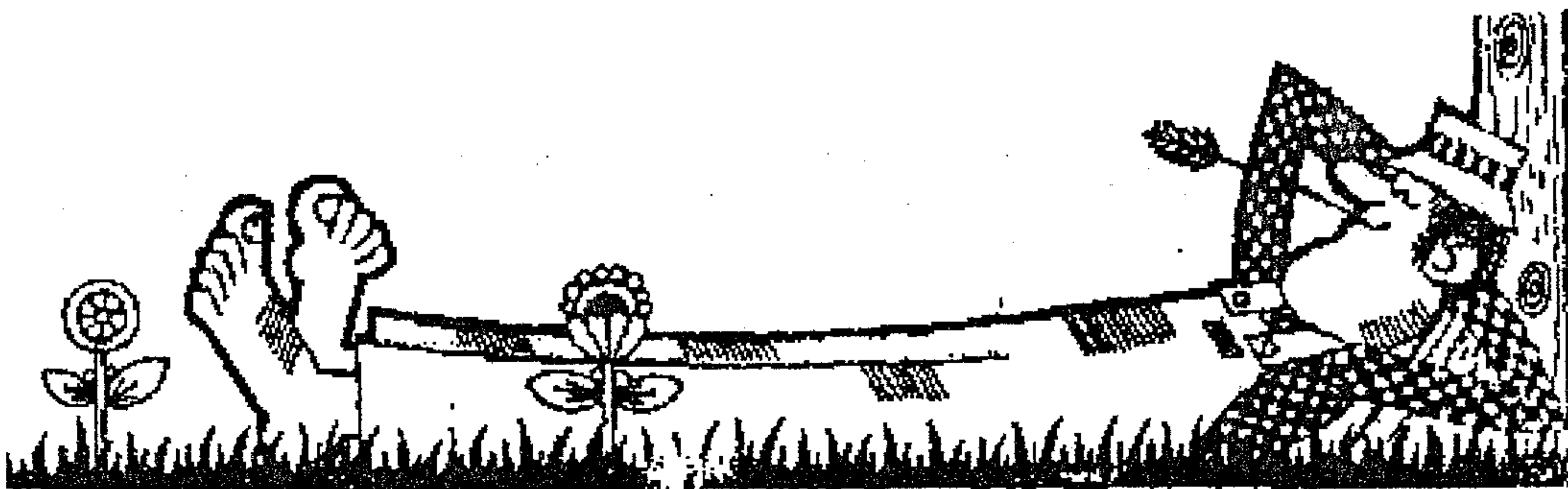
Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner à :

- | | |
|----------------------|--------------|
| • Mme C. BELCHE | 063/21.76.90 |
| • Mr J. FALISSE | 067/33.57.33 |
| • Mme A. GOHY | 085/21.25.64 |
| • Mme M.H. KLUSER | 04/362.09.05 |
| • Mr A. ROELANDT | 087/77.03.68 |
| • Mr C. VANKIMMENADE | 02/762.17.63 |

Prendre son temps, se donner du bon temps.
Le temps de vivre,
Retrouver son corps, respirer.
Dormir tout son soûl.
Courir, rire et chanter.
Sourire à l'imprévu.
Jouer, se reposer, oublier un peu.
Partir pour mieux repartir.
S'aimer soi-même pour aimer tout court.

Se mettre à nu avec soi-même
Et avec les autres.
Laisser entrer le silence en son jardin secret.
Embrasser le ciel pour mieux saisir la terre.
Humer tous les parfums de la beauté,
Faire le plein d'amour et de joie.
Être amour avec tout.
Tout le monde.

Vive les Vacances
("Fêtes et Saisons" juin-juillet 1983)

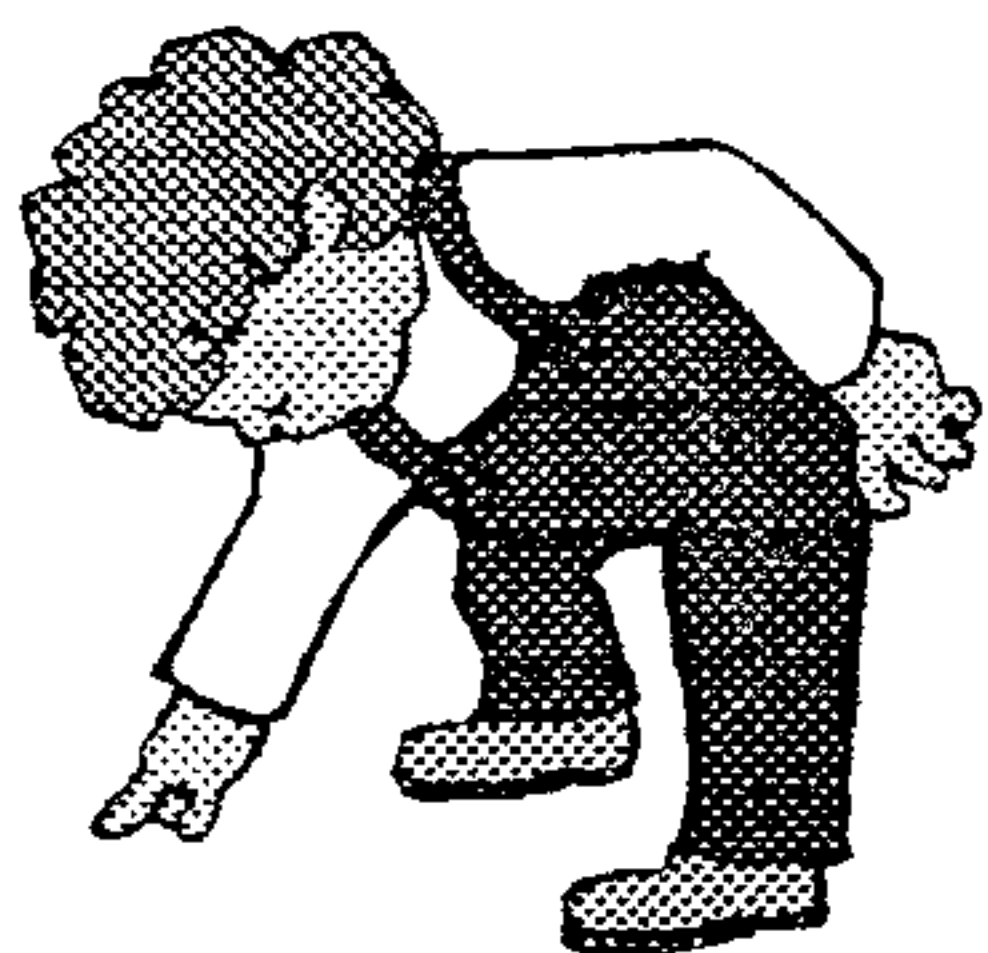




On a tous une chanson

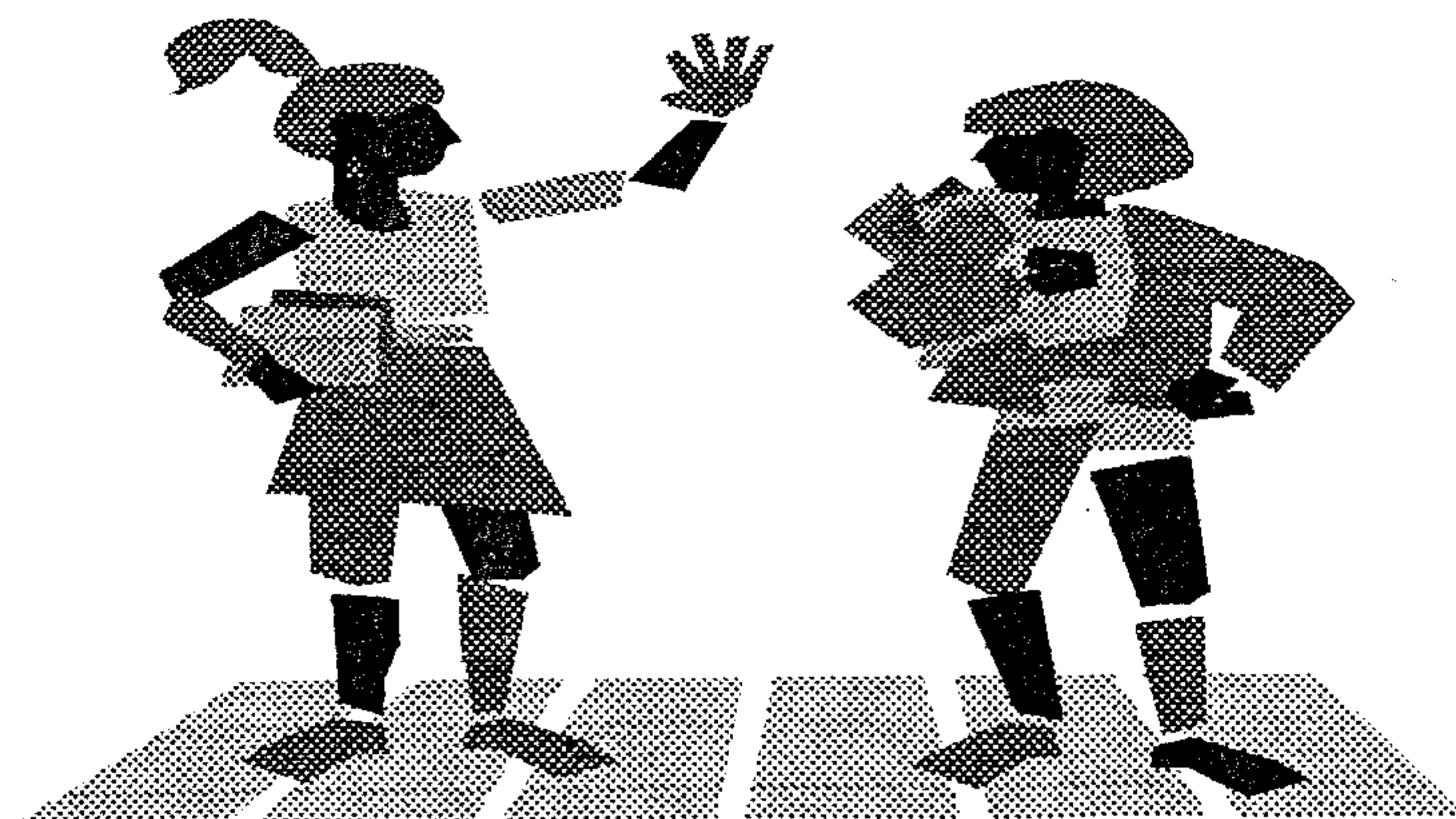
On a tous une chanson
qui fait des bonds sur nos prénoms.
Nous portons tous une fleur
pleine de couleur au fond du cœur.

1. *Moi, je m'appelle Pedro et je viens du Guatemala.
Et toi, tu es Noémie, tu vis en plein cœur de Paris.
Je regarde mon pays dans les chansons des passants,
J'écoute tonner la pluie qui virevolte dans le vent.*
2. *Moi, je m'appelle Moussa et je demeure à Bangao
Et toi, tu es Maria, tu vis au sud de Mexico.
Je fais pousser le café en plein milieu de mon Afrique.
Le soleil nous fait chanter dans mon pays sous les tropiques.*
3. *Je m'appelle Ibalita et j'habite sur une grande île
Et toi, tu es Assif et la pirogue est très utile.
Nous cueillons les ananas et nous courons dans les rizières,
Ma maison sur pilotis trempe ses pieds dans la rivière.*



*Toi, tu as la peau cuivrée, lui, les cheveux couleur soleil,
Tu m'apprendras à pêcher, à reconnaître les abeilles;
Si notre terre est si belle, c'est qu'elle est pleine de couleurs.
Le monde est une aquarelle au parfum doux et enchanteur.*

Théo Mertens



Notes prises le 5.2.98 au C.H.R. de Liège lors d'une conférence animée par le Dr BOUTSEN, pédopsychiatre, sur le thème :

« Objectifs, tentations et conditions de réussite du placement familial ».

Le placement familial reste une alternative adéquate pour répondre aux besoins émotionnels des enfants.

Il a ses spécificités et ses limites qui obligent à réfléchir sur les limites des compétences parentales, sur la qualité d'un lien d'attachement, sur les idéologies véhiculées par les institutions à propos des systèmes familiaux.

L' **OBSERVATION** nous permet de savoir comment va un enfant :

- observation de ses rythmes : sommeil, alimentation, croissance (poids, taille, percentile crânien, développement psychomoteur, ...)
- observation de ses émotions : colère, tristesse, peur, dégoût, ...
- l'enfant peut-il prendre du plaisir, jouer avec d'autres, entrer en relation, «comment investit-il l'école, etc.... ».

Un enfant est *programmé pour apprendre à apprendre*. Cela sera plus ou moins facile en fonction de la **qualité du lien d'attachement**, de la capacité des parents à **respecter les rythmes et les besoins émotionnels** de leur enfant. Cela demande du temps, de la disponibilité, des encouragements, de la continuité.

Dès lors, *si un enfant évolue mal*, on ne peut pas faire l'économie de la question de la **responsabilité des adultes**.

Mais **EVALUER LA FONCTION PARENTALE** est encore un SUJET TABOU. Pourtant, si l'enfant se développe mal, c'est que cette fonction parentale est inadéquate.

Il faut alors déterminer si cette incompétence - est partielle ou totale

- est temporaire ou définitive.

Elaborer les limites des compétences parentales oblige les intervenants à faire *un bon diagnostic* sur la qualité du lien d'attachement qui a ou non permis à l'enfant de bien évoluer. Encore une fois, il faut prendre le **temps** de bien **observer** le développement de l'enfant, la façon dont il se construit à partir de son corps, de son tonus, de son mouvement. Il y a sans cesse des interférences entre le physique et le psychique (poids, taille, développement psychomoteur,...) L'enfant a-t-il la possibilité de découvrir son schéma corporel et dès lors ses capacités de représentations ?

A-t-il la possibilité d'apprendre à dire non ?

à avoir des comportements d'offrande ?

à montrer du plaisir ?

Ce qui complique le diagnostic :

1. certains enfants font semblant d'aller bien .
2. beaucoup d'intervenants banalisent les comportements inadéquats des parents et la souffrance de l'enfant (on la met à distance).

LE PLACEMENT FAMILIAL est en partie *une réponse à cette faillite de la fonction parentale.*

1. L'enfant a subi dans son corps les conséquences des compétences parentales limitées (ex : incohérence des soins). Les parents n'ont pas pu s'ajuster aux besoins pratiques et émotionnels de leur enfant
2. Mais il a aussi subi dans le temps, dans la durée les faillites des relais possibles (faillite de la famille élargie qui n'a pas pu soutenir le couple d'origine, faillite des relais de voisinage).

L'accumulation de ces faillites conduit au placement.

La famille d'accueil doit restaurer et réparer ce que les parents n'ont pas pu mettre en place (c'est un défi, un paradoxe car elle est aussi une famille).

On se heurte alors à beaucoup d'idéologies :

« Une famille, c'est toujours mieux qu'une institution »

C'est inexact ! Certains enfants croient qu'aucun adulte ne vaut la peine d'être investi affectivement et l'institution sera plus adéquate pour eux. Une institution, c'est un soutien collectif, plus facile à vivre pour certains enfants incapables de supporter une proximité affective ou dont les liens de loyauté envers la famille d'origine empêchent l'attachement à d'autres. Ici encore un bon **DIAGNOSTIC CLINIQUE, INTELLIGENT** sur ce que l'enfant vit et sur ses besoins est essentiel sinon on alimente toutes ces idéologies.

Malheureusement, très souvent ce débat «famille d'accueil ou institution» n'a pas lieu.

Conditions de réussite d'un placement familial.

Toutes les faillites intériorisées dans son corps par l'enfant peuvent rendre incompétente une famille d'accueil compétente au départ car l'enfant est trop abîmé.

Une *famille d'accueil* est quasi immanquablement vouée à l'échec si elle n'est pas *soutenue par un tiers (service).*

Ce service doit :

1. **sélectionner des familles d'accueil** compétentes
2. **sélectionner des enfants** (le placement familial ne convenant pas à tous)
3. **identifier les structures qui favorisent l'accueil :**
 - respecter les droits d'aînesse (ne pas confier un enfant plus âgé que l'aîné de la famille d'accueil)
 - ne pas confier un enfant du même âge que la fratrie d'accueil («faux jumeaux» avec à la longue des rivalités insupportables)
 - le dernier-né de la famille d'accueil doit avoir 2 ans accomplis pour qu'il ait reçu son «quota» de nursing et d'attention de ses parents et pour qu'il soit capable de mettre en mots ses émotions.
 - Quand on place un enfant de moins d' 1 an, demander à la famille d'accueil de postposer un certain temps une naissance ou une adoption pour que l'enfant accueilli ait le temps de se créer une place, un équilibre.

La qualité d'un lien d'attachement passe par le temps et la disponibilité au quotidien.

 - Y a-t-il lieu de placer une fratrie dans la même famille d'accueil ? Pas automatiquement et, si on le fait, il faut confier l'aîné d'abord, le cadet suivra si l'aîné trouve sa place.

4. **Veiller à ce que l'enfant comprenne** pourquoi il est placé, sinon le placement ne sert à rien : l'enfant ne saura pas élaborer sa capacité d'apprendre à apprendre De là l'intérêt de rencontrer entre l'enfant et ses parents naturels. Ces rencontres doivent être **gérées**, encadrées. Elles sont **toujours douloureuses** car elles mettent en évidence trois **contradictions** :
- les parents de naissance sont confrontés à leur inadéquation pour élever leur enfant (ils ont eux-mêmes peu reçu de leur parents ou reçu beaucoup d'incohérence).
 - L'enfant accueilli est confronté au fait de n'être pas élevé par ses parents de naissance, ce qui crée une souffrance émotionnelle importante. Savoir le pourquoi, le comment du placement ne diminue pas la souffrance car il y a tout un **rêve**, un **imaginaire** des enfants de pouvoir repartir chez leurs parents de naissance.
 - Le vécu de la famille d'accueil est douloureux aussi :
 - elle est témoin de toute cette souffrance
 - les rencontres réactivent les raisons pour lesquelles elle a décidé d'être famille d'accueil.

=> FANTASMES DE VOL D'ENFANT dans tous les sens (NDLR *les parents de naissance ressentent qu'on leur a volé leur enfant, les parents d'accueil peuvent se sentir « voleurs », l'enfant peut se vivre comme kidnappé*).

Généreusement, les familles d'accueil vont dire « O.K. pour un retour si les parents sont redevenus compétents ». *Mais comment s'en assurer ?*

D'autant plus que dans l'esprit de ceux qui décident du retour ou non dans la famille d'origine, la question se pose rarement en termes de compétence des parents de naissance et de vécu de l'enfant mais plutôt en termes d'idéologie. Les DECRETS sont PLUS DEPENDANTS D'IDEOLOGIES QUE PROCHES DE LA CLINIQUE DE L'ENFANT (NDLR : *clinique = ce que nous apprend l'observation de l'enfant*).

Les rencontres parents d'origine - enfants vont-elles :

- servir à **élaborer l'identité de l'enfant**, en lui permettant de connaître son histoire, de se situer vis-à-vis de ses deux familles, de se représenter ce qui se passe ?
- ou **renforcer un imaginaire insensé, irréal** de revivre ensemble malgré les incompétences parentales et leurs conséquences ?

S'il y a confusion entre ces deux points dans l'esprit d'un décideur, ces rencontres vont être de la dynamite !

Mais *ces rencontres, encadrées par des intervenants témoins* de ce qui se passe, vont permettre :

- de voir ce que vivent les enfants, confrontés au vécu de leurs parents de naissance, de voir comment ils réagissent après la rencontre ;
- de mesurer l'écart entre le discours des parents et ce qu'ils font vraiment (envie de bien faire mais qui n'aboutit à rien). Avec le cadre, les parents font la même chose que ce qu'ils ont fait avec leur enfant : R.V. manqués, vêtements trop petits ou trop grands.
- d'observer la clinique des rencontres. L'enfant va-t-il pouvoir dire ses émotions (plaisir d'être dans la famille d'accueil, tristesse ou colère d'avoir des parents de naissance inadéquats...). Va-t-il pouvoir jouer ? etc....
- on se donne ainsi les moyens de mieux connaître les faillites vécues par l'enfant.

Echanges avec la salle

Q. Quelle est la place de la parole de l'enfant dans les décisions ?

R. Elle est nulle car l'enfant subit les incompétences parentales, celles de la famille élargie et de l'entourage.

On doit observer ce que l'enfant montre (dort-il bien, mange-t-il bien, investit-il l'école, joue-t-il, est-il en relation ? ...) On doit voir s'il y a **cohérence** entre ce que l'enfant dit et ce qu'il montre : je vois ce que l'enfant me dit avec ses compétences, il s'agit en fait d'évaluer le processus d'autonomisation. Ce qu'il montre prime sur ce qu'il dit.

Je note ce qui est constant dans l'observation de l'enfant, je vois comment il est capable de se séparer.

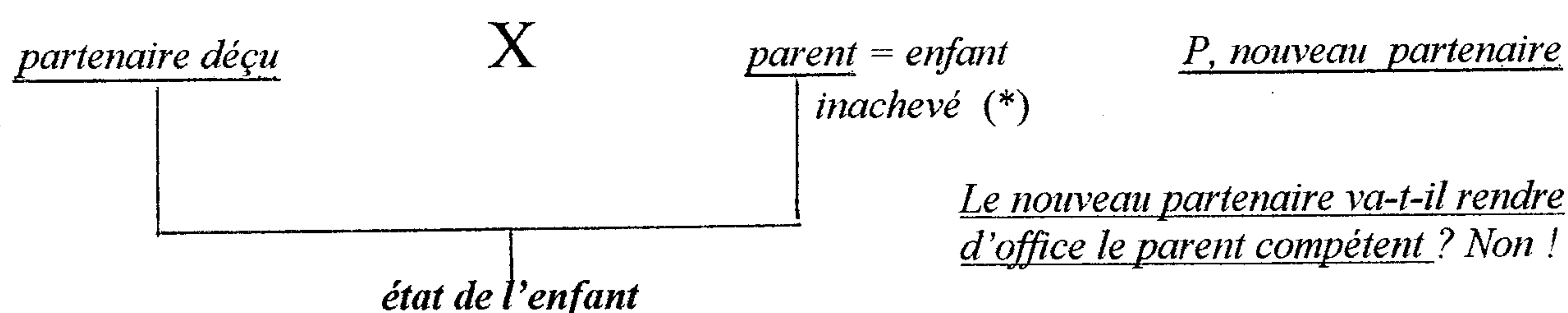
Q. Comment expliquer à l'enfant les raisons de son placement ?

R. Il est très important que le service soit présent lors des rencontres enfant - parents de naissance et commente ce qu'on voit.

Q. Comment expliquer l'incompétence parentale définitive ?

R. Par l'état de l'enfant. M. BERGER dit que ce qui est essentiel, c'est ce que l'enfant montre dans sa clinique.

ex : enfant maltraité par un des parents et l'autre n'a pas joué sa fonction de stop.



(*) « Enfant inachevé » : notion signifiant que le parent déficient est un enfant inachevé c-à-d non reconnu, investi par ses propres parents lorsqu'il était enfant.

Ce qui est important pour améliorer l'état de l'enfant c'est la COHERENCE DU CADRE, la manière dont ses besoins émotionnels sont entendus ou non. Mais malheureusement les idéologies s'en mêlent souvent (ex : idéologie du lien familial)
=> DECISIONS INCOHERENTES AVEC L'ETAT DE L'ENFANT.

Bibliographie

- | | |
|--|--------------------------------------|
| Les séparations à but thérapeutique | M. BERGER, Ed. DUNOD, 1997. |
| L'enfant et la souffrance de la séparation | M. BERGER, Ed. DUNOD, 1997. |
| A corps et à cris | C. ELIACHEFF, Ed. ODILE JACOB, 1993. |
| Petite chronique d'une famille d'accueil | J. CARTRY Ed DUNOD, 1997. |

LES ENFANTS MALTRAITES ET LES CONSEQUENCES.

(Mr Declaire, pédiatre, membre de SOS Enfant à Libramont)

Essentiellement maltraitance physique même si il existe d'autres problèmes (psychologiques,...) Ces problèmes concernent donc la maltraitance physique chez les jeunes enfants (problèmes sexuels dont on parle de plus en plus). On en parle depuis les années 40-50 enfants battus (même si cela existait avant, on en prend conscience à ce moment-là).

Les diapositives se braquent sur la maltraitance physique (comment elle se présente, comment la déceler, quelle est la meilleure attitude à adopter,...) et ce qui l'entoure. C'est une des premières raisons du placement de l'enfant. La maltraitance physique et sexuelle entraîne la maltraitance psychologique (souvent).

I. INTRODUCTION.

- Comment reconnaître la maltraitance physique ?
- Quelle est l'attitude idéale à adopter ?

II. DEFINITIONS.

- Négligence : pas de lésions traumatiques mais des sévices par omissions des besoins primaires de l'enfant (pas à manger, pas de soins, pas d'éducation), ce qui nécessite une attention. Malheureusement, on n'y pense pas toujours.
- Maltraitance psychologique : interactions négatives entre parents et enfants. Maltraitance difficile à traiter, à en parler au tribunal car il faut des preuves. Le parent dénigre, critique, abandonne son enfant. Extrêmement négatif, difficile donc à déceler. Enfant en souffrance, situation où il y a le plus de séquelles (en voyant l'avenir des enfants ayant souffert de cela). La maltraitance physique, même si c'est choquant, même si risque de mort, on agit d'une manière plus efficace; avec le recul, les enfants ont les meilleurs résultats par rapport aux autres maltraitements.
- Maltraitements sexuels: essentiellement le contact entre un adulte et un enfant, inadéquation entre un adulte et un enfant, l'adulte désire l'enfant comme un adulte qui va faire un couple avec lui. L'adulte le considère comme un partenaire à part égale, alors que l'enfant ne le considère pas comme ça, il est déboussolé dans sa hiérarchie des valeurs. Où est le père ? Tout contact entre un adulte et un enfant incapable de donner, en raison de son âge, son consentement.

III. MALTRAITANCE PHYSIQUE.

1) Décès:

En Belgique, 10 à 20 % connus, et les non - connus ?

- Dans les morts subites inexplicables, il semble y avoir une concordance entre les familles maltraitantes et la mort du bébé. C'est un drame, la mort subite et dans ces morts, il y a des meurtres cachés. Maintenant, pour ces morts, on demande des analyses plus approfondies.

- Dans le syndrome de Munchausen par procuration, la mère simule une maladie chez son enfant et se présente comme sauveur de son enfant.

Un exemple : la mère qui injecte volontairement de l'insuline à son enfant et va l'amener à la clinique où elle est la bonne mère qui vient à temps.

L'équipe de SOS Enfants a déjà rencontré de tels cas et c'est une cause de décès.

2) Le problème de l'enfant secoué:

Peu connu, mais important d'en parler. C'est, surtout le petit enfant, c'est quelque chose qui peut se faire par énervement. Mouvements d'avant en arrière qui entraînent un phénomène anatomique : le cerveau suit le corps mais avec un temps de retard, étirement de certaines veines qui peut entraîner des déchirements, des hémorragies des yeux, des tiraillements entre deux liquides du cerveau qui entraînent certaines conséquences. Quelque chose d'important à reconnaître. Cela provoque des dégâts au niveau du cerveau, des yeux, provoque des fractures.

Selon le docteur Bonnier : ici sur des enfants d'environ 7 ans. On constate 8 % de décès, 50 % de séquelles graves et l'autre moitié de séquelles mineures. Ce sont des conséquences que l'on ne connaît pas plus que ça dans notre société.

3) Quand les fractures sont provoquées, elles sont plus spécifiques.

- métaphysaire du crâne.
- des côtes, de l'omoplate.
- de l'extrémité externe de la clavicule.
- de différents âges.
- des doigts chez les enfants paralysés.

4) Fractures non spécifiques.

- du crâne linéaire.
- ...

5) Brûlures.

Chez un nouveau-né, 50 ° pendant 10 secondes causent des brûlures au troisième degré.

6) Contusions.

Souvent dans maltraitances physiques (évolue d'une certaine façon)

Le bleu : 1 à 2 jours , bleu rouge

3 à 4 jours, pourpre

.....

IV ATTITUDE.

Première nécessité : mettre l'enfant à l'abri de la reprise de l'agression parentale.

Une hospitalisation en milieu pédiatrique permet d'établir un diagnostic plus complet, de voir l'attitude des parents, de l'enfant.

V ASPECTS EXTERIEURS DE L'ENFANT.

Enfant bien éveillé qui nous regarde, ne bouge guère, un regard tragique. Traces de blessures: hématomes un peu partout sur le corps. La maltraitance est parfois bien systématisée. Peut-être y a-t-il aussi des blessures ? Il ne faut pas confondre des tâches hyper pigmentées, des hématomes. Ne pas se lancer d'emblée dans un diagnostic. Si on a une suspicion, il faut écarter l'enfant. Hématome au thorax. Un peu partout sur le corps.

VI CONCLUSIONS.

Une maltraitance physique n'est pas toujours aussi claire que ça. Quand on a un doute, il faut mettre l'enfant à l'abri et faire un bilan complet, donc au point de vue parents - enfants.

DEBAT.

C'est un problème complexe.

Tout le monde a des sentiments de violence en soi. A un certain moment, il faut savoir prendre du recul, s'arrêter. Ne pas classer directement : les bons et les méchants.

Une des causes de maltraitance physique souvent rencontrée est le fait que si les parents ont déjà eu une enfance malheureuse, ils répètent plus facilement ce qu'ils ont vécu.

Une contradiction dans le nouveau décret de la CF : préserver le milieu naturel par rapport à la séparation de l'enfant battu vis à vis de sa famille.

Il faut définir le point de vue de la société, l'enfant est " un petit " , il n'a rien à dire, les pédiatres veulent faire reconnaître la voix de l'enfant. Mais les droits de l'enfant n'existent pas depuis si longtemps que cela. On laisse parler les plus grands, les adultes même si on se rend bien compte que quelque chose ne va pas chez l'enfant.

Dans la maltraitance physique sexuelle, il n'est pas facile de déceler ce qui se passe réellement : l'enfant le dit mais il aime ses parents, il va près d'eux. Ambivalence.

Un enfant est abusé, il sait, il connaît celui qui l'a fait mais il n'est pas puni, que doit alors penser l'enfant ? Dans des situations claires, chez SOS Enfant, il judiciaire.

Il serait important de déculpabiliser les enfants quand les parents ont abusé de leurs enfants. Ce serait l'idéal. Si le père va en prison, l'enfant saura qu'il est puni mais il s'en voudra car c'est lui qui a parlé.

Les enfants de famille d'accueil, quoi qu'ils aient vécu se sentent coupable de quelque chose, il faut un message clair à l'enfant comme quoi il n'est pas responsable. Souvent ils disent: " Qu'est-ce que j'ai fait pour que papa me fasse ça ? ".

Dans un divorce, ils sont pris entre papa - maman.

Dans une famille d'accueil, ils sont pris entre 2 familles.

La maltraitance psychologique est très grave et la négligence aussi. Il y a différentes sortes de négligence qui ont chacune leurs conséquences. Mais finalement, il existe une certaine solidarité entre les enfants négligés même si la mère reste très passive. Dans la maltraitance psychologique, les parents n'ont pas toujours conscience de leur comportement. La négligence (exemple: ne pas conduire ses enfants à l'école, ne pas nourrir ses enfants, ...) c'est en fait faire tout par omission. Dans les familles alcooliques, il existe des négligences très graves mais il y a quand même une certaine chaleur entre les enfants.

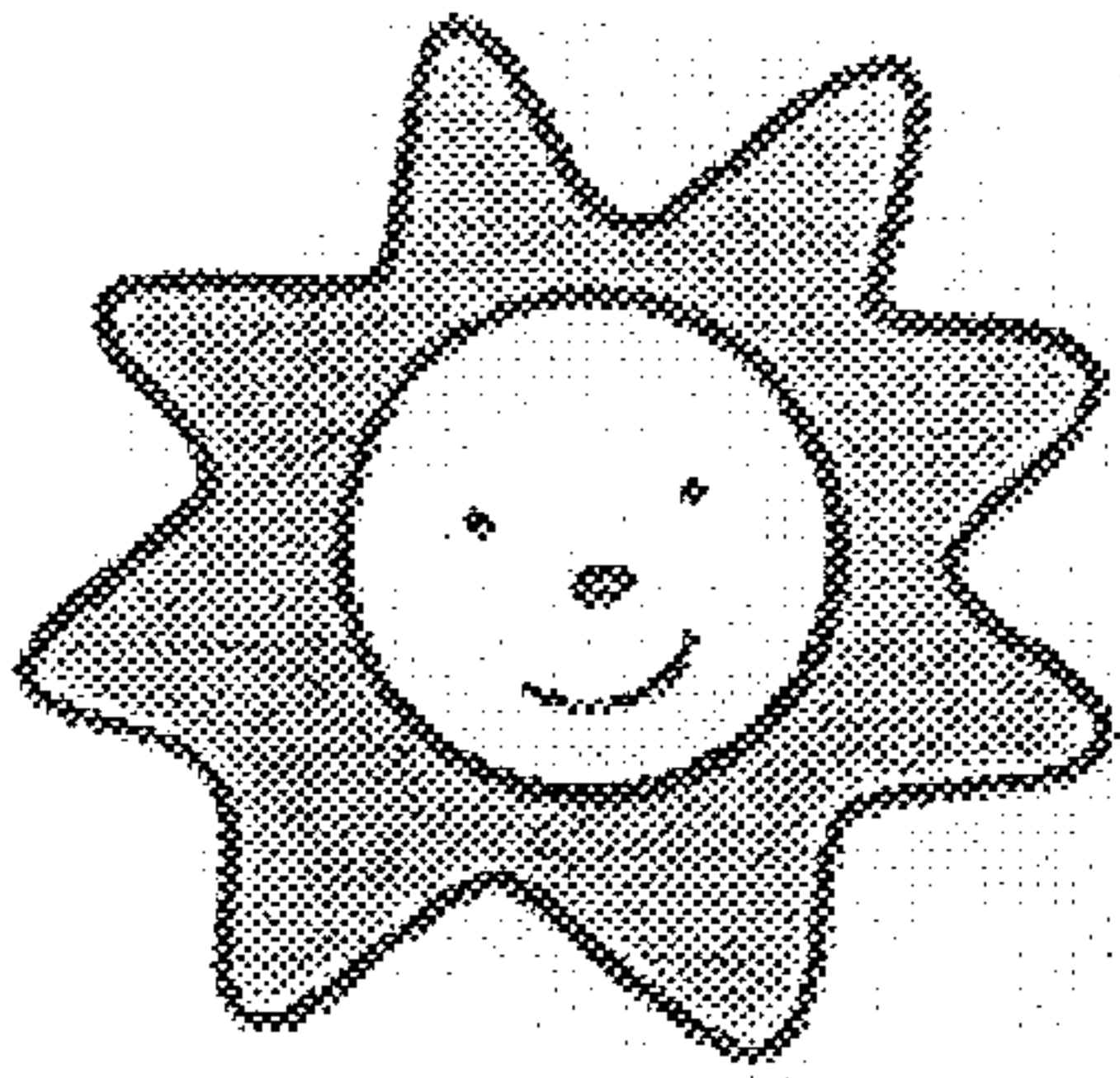
Importance d'écouter l'enfant. La nourriture affective est plus essentielle que la nourriture matérielle.

Les familles d'accueil sont considérées comme des voleurs d'enfants alors que celles-ci interviennent en dernier recours.

Parti pris pour le non placement des enfants alors que parfois c'est la seule solution.

On veut toujours donner aux enfants des comportements d'adultes. Exemple:(quand il y a un deuil qui affecte très fort la famille) l'enfant orphelin vit le moment présent mais si tout le monde pleure et le plaint, il va avoir une attitude qui est la conséquence de ce que les adultes lui ont montré. Pour en revenir à la situation de l'enfant et des familles d'accueil, ce n'est pas toujours évident de surmonter ces difficultés car l'enfant n'a pas notion du temps, un an il ne sait pas ce que c'est; quand on lui dit "tu n'es là que pour un an" il s'imagine que le lendemain il va rentrer chez ses parents d'origine et son intégration dans sa nouvelle famille peut lui être difficile à supporter. C'est-à-dire qu'il ne va pas s'impliquer, ni s'attacher à ses autres parents.

Il manquerait des structures pour aider les parents qui veulent s'en sortir.



Vous, Familles d'accueil, parents,
grands-parents, amis...
« La Porte Ouverte » vous invite

Le dimanche 20 septembre 1998 à partir de 11 heures

A Thiaumont (Arlon) rue de Nobressart (près de l'église)

Suivre les flèches « Pro Linguis » (voir explications ci-dessous)

Au programme

- Balade dans les environs
- Possibilité de visiter un des plus beaux villages de Wallonie
- Terrains de sport (foot, basket, ...)



A partir de 12 H 30 : **BARBECUE**

(possibilité de se mettre à couvert si le temps est mauvais)

- salle chauffée)

Pour les ENFANTS : (150 frs) : Apéritif : 1 jus d'orange

Petit pain saucisse - crudités

Dessert + Goûter

Pour les PARENTS : (400 frs) : Apéritif

Brochette ou côtelette ou saucisse -

crudités - pommes de terre

Dessert + Goûter

Toutes les boissons à 25 frs, eau + sirop à volonté pour les enfants



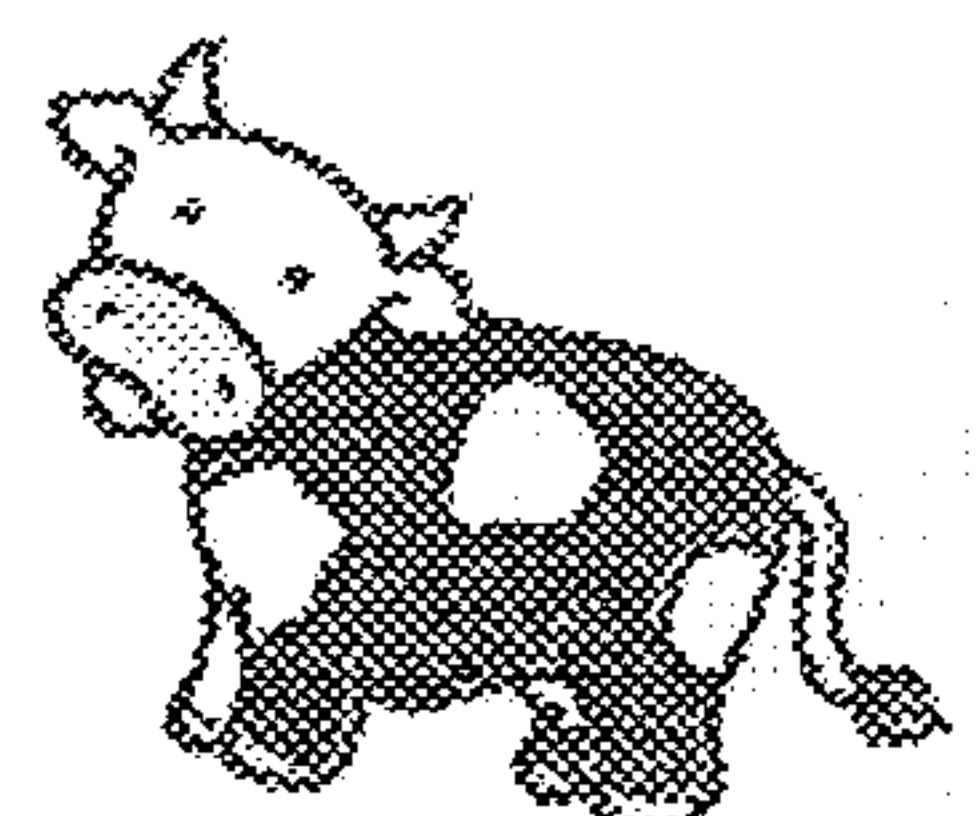
ACCES : via E 25 - E 411,

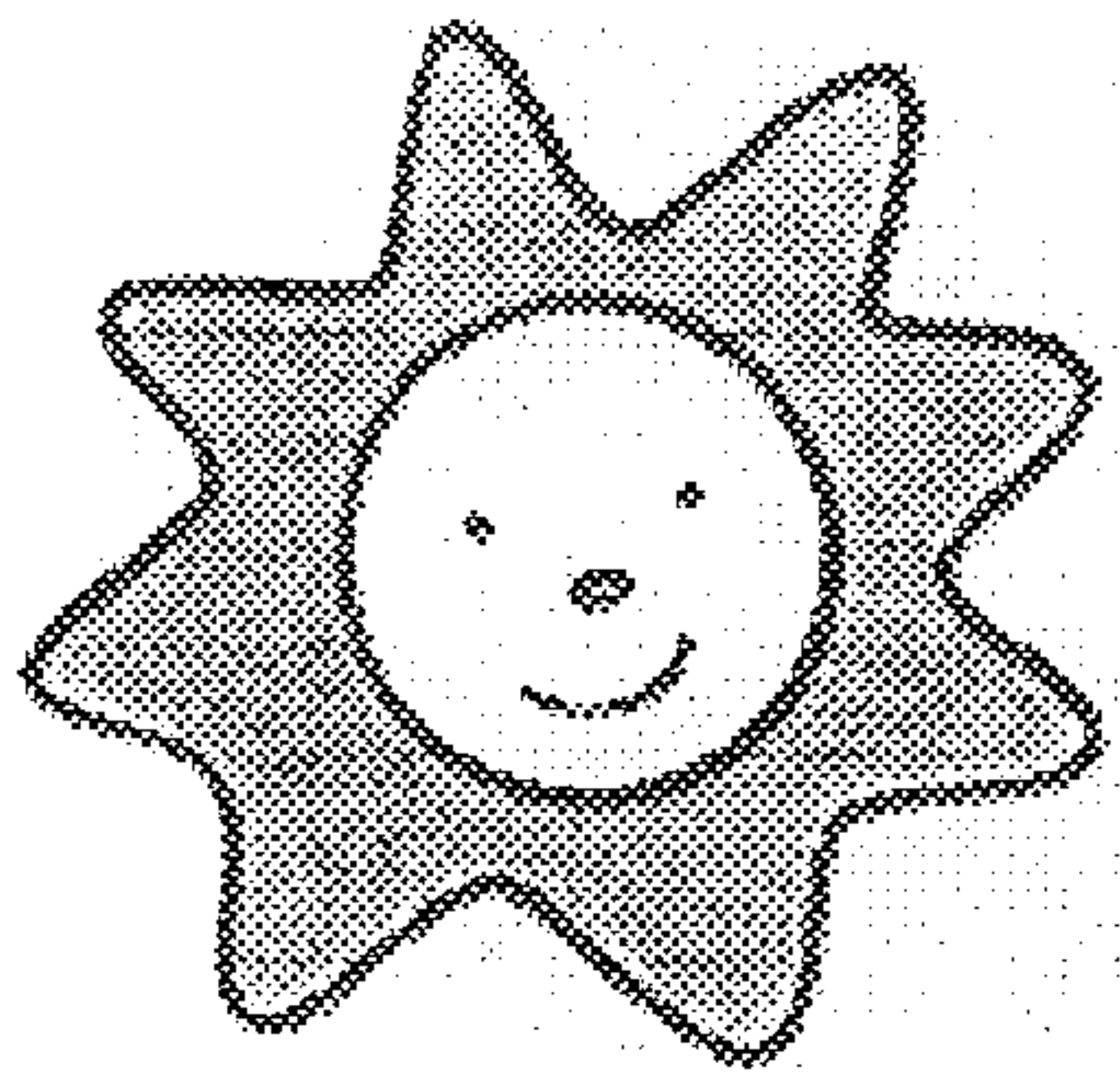
prendre la direction ARLON, sortir à Habay-la-Neuve, suivre la direction Arlon ;
à Lottert, prendre à gauche et suivre « Pro Linguis ».

via la N 4,

sortie corne des Bois des Pendus

direction Heinstert (suivre « Pro Linguis ») ⇄ Nobressart ⇄ Thiaumont





Vous, Familles d'accueil, parents,
grands-parents, amis...

« La Porte Ouverte » vous invite

Le dimanche 20 septembre 1998 à partir de 11 heures

A Thiaumont (Arlon) rue de Nobressart (près de l'église)

Suivre les flèches « Pro Linguis » (voir explications ci-dessous)

Au programme

- Balade dans les environs
- Possibilité de visiter un des plus beaux villages de Wallonie
- Terrains de sport (foot, basket, ...)



A partir de 12 H 30 : **BARBECUE**

(possibilité de se mettre à couvert si le temps est mauvais

- salle chauffée)

Pour les ENFANTS : (150 frs) : Apéritif : 1 jus d'orange

Petit pain saucisse - crudités

Dessert + Goûter

Pour les PARENTS : (400 frs) : Apéritif

Brochette ou côtelette ou saucisse -

crudités - pommes de terre

Dessert + Goûter



Toutes les boissons à 25 frs, eau + sirop à volonté pour les enfants

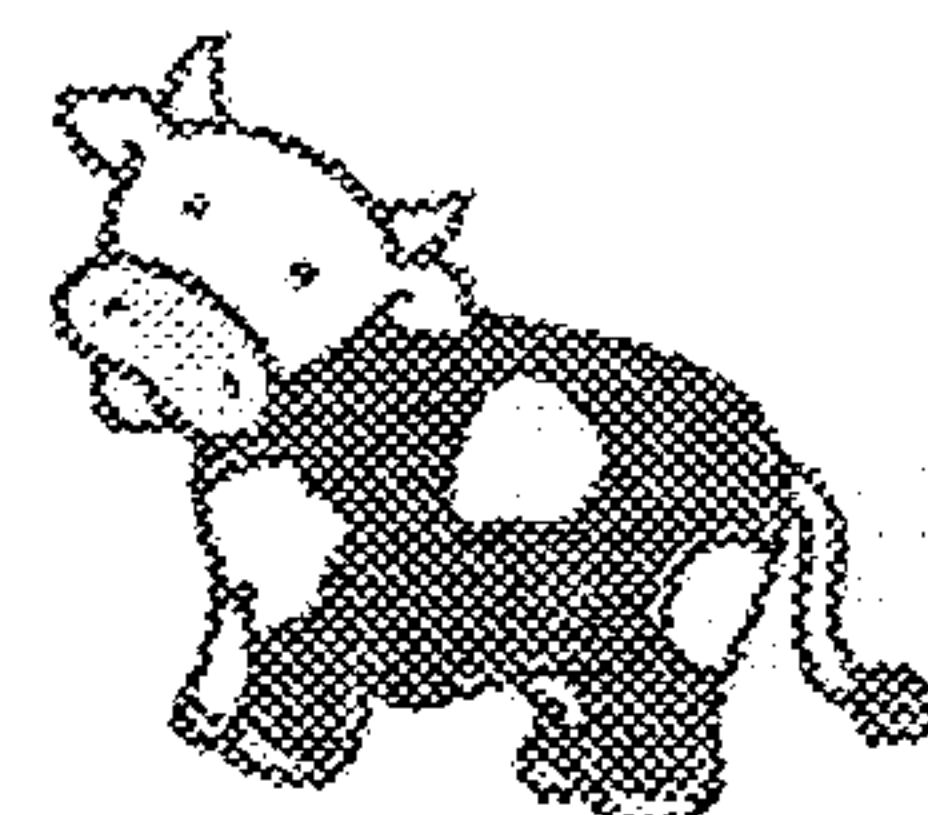
.....
ACCES : via E 25 - E 411,

prendre la direction ARLON, sortir à Habay-la-Neuve, suivre la direction Arlon ;
à Lottert, prendre à gauche et suivre « Pro Linguis ».

via la N 4,

sortie corne des Bois des Pendus

direction Heinstert (suivre « Pro Linguis ») ⇄ Nobressart ⇄ Thiaumont



Réservation par versement anticipé au n° de compte
001-2882326-47 de l'A.S.B.L. « La Porte Ouverte ».

Talon ci-joint à renvoyer à Claudette BELCHE-HUBERTY
Rue de Heinsch 82
Thiaumont 6717 ATTERT
063/21.76.90

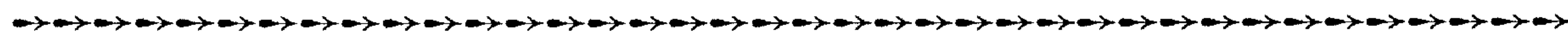
ou par fax à A. ROELANDT au N° 087/77.03.68



Famille -----réserve-----repas enfants (150)

-----repas adultes (400)

pour la balade du Dimanche 20 septembre 1998.



Famille -----réserve-----repas enfants (150)

-----repas adultes (400)

pour la balade du Dimanche 20 septembre 1998.

